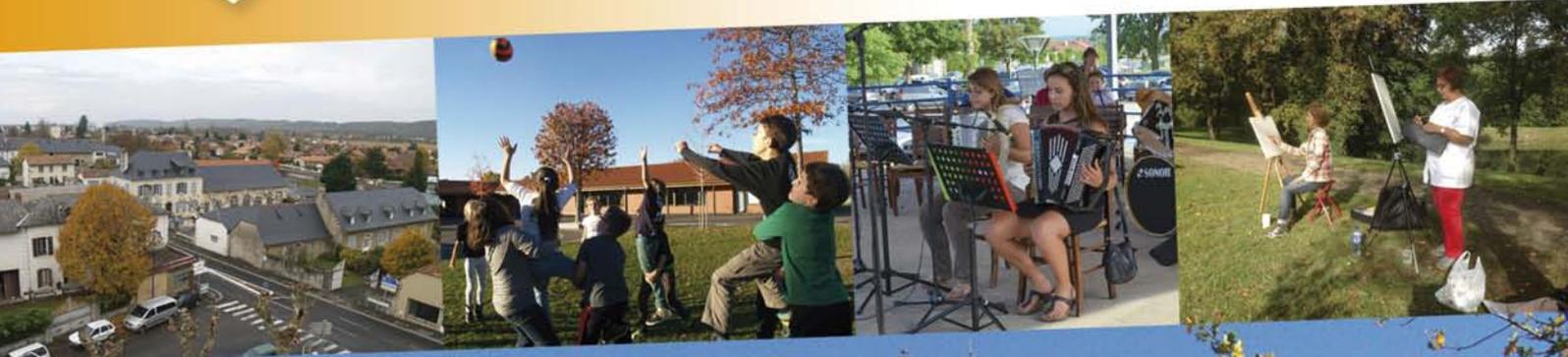


N°59

# Bulletin Municipal

Décembre 2014



La  
**Vie**  
de  
**Soues**

Joyeuses fêtes de Noël et Bonne année 2015 !

[www.soues.com](http://www.soues.com)

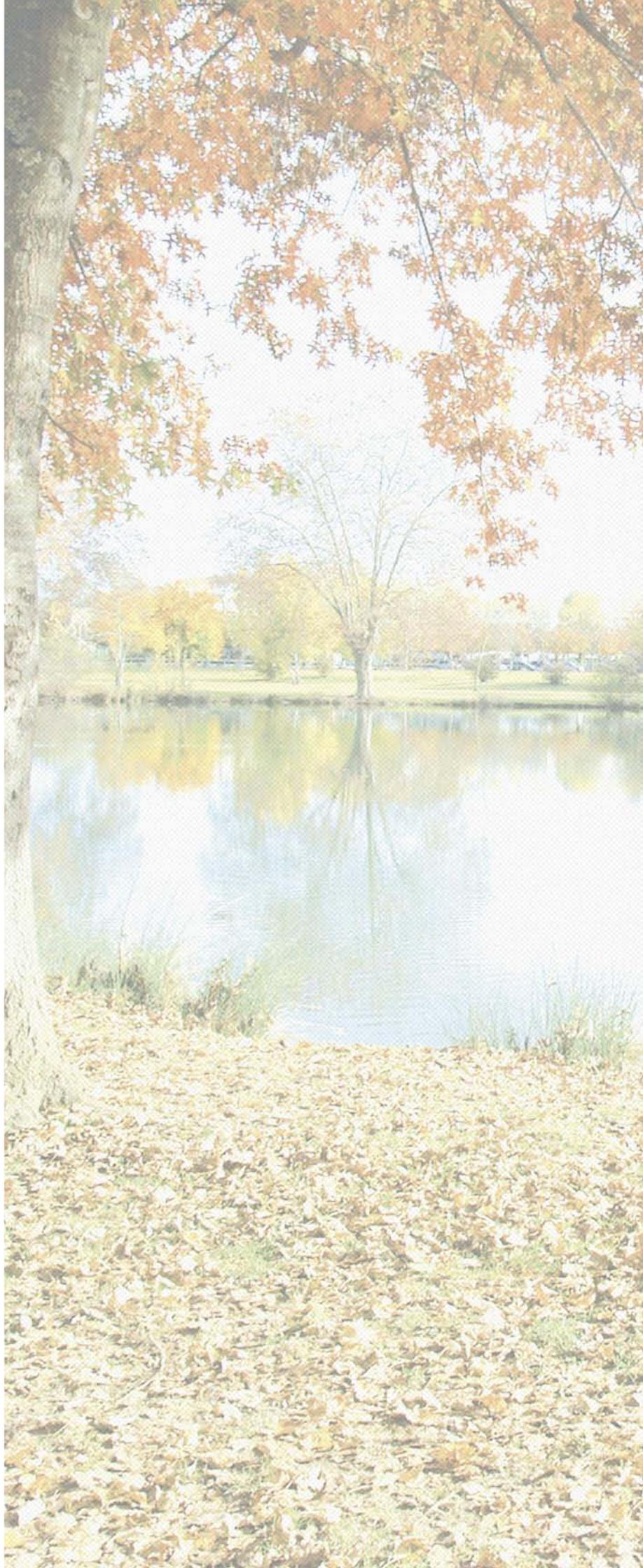
[www.soues.com](http://www.soues.com)

# SOMMAIRE

Édito .....	<b>p.3</b>
Finances - Budget .....	<b>p.4</b>
Évènements .....	<b>p.5</b>
Intercommunalité .....	<b>p.8</b>
Vie des Commissions .....	<b>p.10</b>
Vie associative et culturelle .....	<b>p.16</b>
Vie locale .....	<b>p.26</b>
Vie scolaire .....	<b>p.28</b>
Vie économique .....	<b>p.30</b>
Flash et communiqués .....	<b>p.32</b>

## Bulletin Municipal de SOUES Décembre 2014 • N° 59

Réalisé par la Commission Information  
Directeur de la publication : Roger Lescoute  
Coordination : Raymond Dupont  
Articles et photos :  
Commission Information et Associations  
Conception et Impression :  
S<sup>te</sup> IMAGES – Arts Graphiques Tarbes  
Ce numéro a été tiré en 1 500 exemplaires



# ÉDITO



## Les collectivités locales n'échappent pas à la crise.

Les plans d'austérité décidés budget après budget, ne font que renforcer la crise et aggravent dettes et déficits publics. La pression s'accroît à présent sur les collectivités locales, principaux moteurs des investissements publics. En les frappant, le gouvernement achève de libéraliser l'économie.

Tout indique que l'offensive est planifiée, et un rapport de la Cour des Comptes enjoint les collectivités territoriales à se soumettre, à leur tour, à l'austérité. Les mêmes formules utilisées pour contraindre les Etats au régime sec, reviennent en boucle : les collectivités doivent réduire leur « train de vie ».

En un an, le « déficit » est passé de 3,2 à 9,2 milliards d'euros. Sauf que pour les collectivités locales, il n'existe pas de déficit : elles sont tenues de présenter un budget à l'équilibre. En réalité, cette question de la dette des collectivités est instrumentalisée afin de les mettre au pain sec, de les forcer à réduire le nombre de fonctionnaires et, ce faisant, à restreindre les services publics.

Si les propagandistes libéraux usent et abusent de ce faux argument, c'est pour une raison précise : la Constitution garantit la libre administration des collectivités. Personne ne peut donc leur tordre le bras. La Cour des Comptes préconise d'ailleurs une loi de financement, qui encadrerait les finances du secteur public local. Comme une réplique au niveau local du traité budgétaire européen. Pour ce faire, mieux accuser les collectivités de mauvaise gestion, et taper au portefeuille. Et le portefeuille, c'est précisément la dotation générale aux collectivités (DGC), déjà en baisse de 1,5 milliard en 2014.

Mais pour la période 2015-2017, le « pacte de stabilité » prévoit pas moins de 11 milliards au rythme de 3,7 milliards par an. Un étranglement sans précédent est en cours, qui va toucher ce que les élus appellent les dépenses compressibles : l'investissement et le développement des services publics de proximité.

Le gouvernement préfère sacrifier les acteurs publics locaux tout en poursuivant les cadeaux au patronat. Avec 10 millions d'euros en moins d'ici 2017, comment financer crèches, écoles, et autres investissements.

Les investissements publics sont en danger. Sur les 50 milliards de coupes budgétaires prévues, 28 milliards vont donc frapper directement les collectivités.

Déjà sous le coup des mauvais transferts de charges (sans compensation budgétaire) dans le cadre de la décentralisation, régions, départements (en voie de disparition) et communes vont devoir faire avec encore moins.

Le gouvernement mène des politiques d'austérité qui, elles-mêmes, plombent la croissance et appellent dans une logique de nouvelles économies, c'est à une accélération de la crise que l'on risque d'assister. En tapant ainsi sur les collectivités, le gouvernement se retrouvera avec une baisse des carnets de commandes publiques qui aggrave la crise.

Aux premières loges face aux effets de la crise, les collectivités, les départements, les communes doivent se préparer à des lendemains difficiles.

**Roger LESCOUTE**  
Maire de SOUES

## Parlez-moi d'impôts locaux...

### • Comment se calcule votre taxe d'habitation ?

Pour obtenir le montant de la taxe on multiplie la base nette d'imposition (la valeur locative cadastrale) par le taux d'imposition (voté par la collectivité locale).

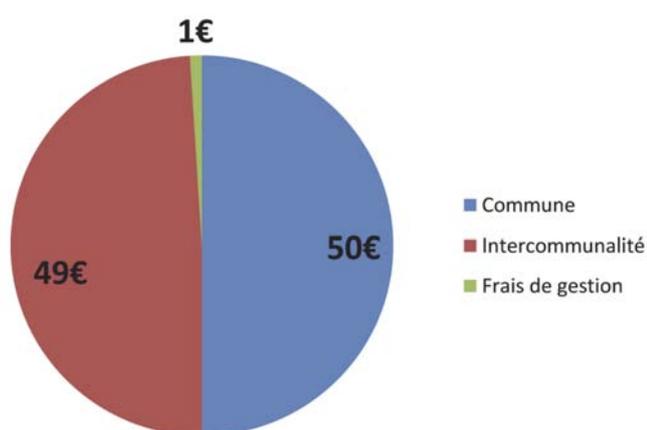
**La valeur locative cadastrale** : par définition elle devrait représenter ce que votre habitation « pourrait » rapporter si elle était mise en location pendant un an. Le montant de cette valeur locative est le résultat d'un calcul complexe. Il tient compte de la superficie du logement, des éléments de confort (nombre de salles de bain par exemple), de l'état de l'immeuble, de l'attractivité de sa situation géographique. Sur le principe, la méthode est bonne. Seulement, aucune révision de ces valeurs locatives n'a été effectuée depuis 1970, ces valeurs restent donc très subjectives et peuvent être surévaluées. Cette valeur locative est établie par les services de l'Etat, en l'occurrence, le service cadastral des Finances Publiques.

### • Le taux d'imposition : une augmentation de taxes limitée sur Soues

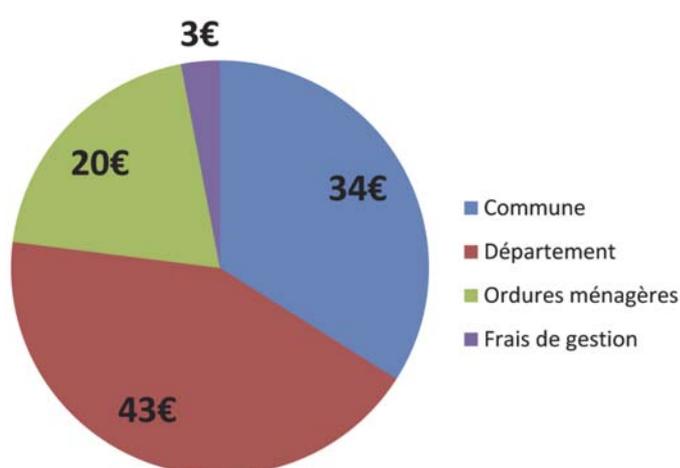
Entre 2010 et 2014, le taux pour la commune de Soues a augmenté de 4,12% en 4 ans pour la Taxe d'Habitation (soit 1,03% par an), et de 4,06% pour la Taxe Foncière (soit 1,015% par an).

### • Quelle répartition ? Qui perçoit vos impôts locaux ?

Votre taxe d'habitation pour 100€ versés



Votre taxe foncière pour 100€ versés



### • Pour plus de justice fiscale

Pour plus de justice, il faudrait que chacun contribue à la hauteur de ses revenus. Une nouvelle taxe d'habitation pourrait avoir une base de calcul assise à 50% sur la valeur locative révisée et à 50% sur les revenus des occupants. On pourrait faire en sorte que les revenus soient réellement intégrés dans le calcul de la taxe d'habitation. Il conviendrait toutefois de mettre en place un système de péréquation entre les communes afin que les plus « pauvres » ne soient pas pénalisés au profit des plus riches. Ces propositions dépendent uniquement de la volonté du législateur et de l'exécutif.

Jean-Pierre BASTIANINI

# ÉVÈNEMENTS

## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune de SOUES est dotée depuis le 28 novembre 2000 d'un POS (Plan d'Occupation des Sols). La loi prévoit que les POS doivent être transformés en PLU, sous peine de devenir caducs. Cette transformation doit intervenir au plus tard au **31 décembre 2015**, et à défaut, les procédures engagées avant cette date devront être achevées avant mars 2017.

C'est pour ces raisons que la commune a décidé de s'engager dans la procédure de révision et de transformation du POS en PLU tenant compte également de l'évolution de la ZAC du Parc de L'Adour.

Ce document est élaboré sous la responsabilité du maire après une délibération du conseil municipal qui engage la procédure.

### Quelles sont les orientations du PLU :

- **un projet d'aménagement et de développement durable** qui expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales des politiques des aménagements, d'équipements, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de la remise en état des continuités écologique.

- **des orientations d'aménagement et de programmation** propres à certains quartiers ou secteurs.

- **des règlements écrits et graphiques** qui :

délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU ou 2AU) les zones naturelles et forestières (N) fixent les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols

**Ce sont les seuls documents du PLU opposables aux tiers.**

- **des annexes** : servitudes d'utilité publique, annexes sanitaires,...

Les PLU doivent être compatibles avec les documents supérieurs que sont les Schémas de Cohérences Territoriales (SCOT), les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), et les Plans de Déplacement Urbain (PDU).

**Commission Urbanisme**  
Jean Paul SEMPASTOUS





# ÉVÈNEMENTS

## SOUES : Les « aventuriers » soufflent leur première bougie !



Pendant le discours de M. le Maire



Pendant l'évolution des enfants

Déjà un an que l'accueil de loisirs reçoit les petits « aventuriers » âgés de 8 à 11 ans dans les locaux de l'ancienne école Jean-Jaurès de Soues.

Nous avons rencontré les porteurs de ce projet, Jean-François Perrut, Annie Compagnet et Marie-Paule Baron, élus à la mairie de Soues qui ont répondu à nos questions

### Pourquoi avoir décidé de créer un accueil de loisirs à Soues ?

Nous avons réalisé un questionnaire en direction des familles et la création de cette structure est apparue comme un véritable besoin.

Nous avons mis en œuvre une démarche collective et structurée qui a débuté par un diagnostic puis des réunions régulières au niveau de la municipalité de Soues et un vrai travail constructif a démarré dans un climat de confiance avec le soutien actif de Mr le Maire , de Guy Poeydomenge, Christine Cazaux, Roger Lacrampette et de l'ensemble de l'équipe municipale.

### Quels sont les partenaires de ce projet ?

Le concours des institutions, service social de la CAF, conseillères jeunesse et sports, association Soleil, et la collaboration créée avec les élus de Barbazan-Debat a permis d'impulser une véritable dynamique entre le centre de loisirs de Barbazan et celui de Soues. L'objectif était de mutualiser les moyens et c'est ainsi qu'Ingrid et Julie ont démarré leurs activités d'animations sur Soues et qu'Elodie Bontemps, directrice du centre de Barbazan, a coordonné cette démarche.

### Comment s'est concrétisée cette collaboration ?

La collaboration avec Barbazan a abouti à un vrai projet commun, la création du Syndicat SIEJ : Syndicat Intercommunal Enfance Jeunesse Barbazan Soues et la création d'une antenne de l'accueil de loisirs à Soues. Notre partenariat avec Barbazan permet ainsi de recevoir les jeunes Souessois qui ont entre 4 à 18 ans à un prix raisonnable pour les familles. Les 4 à 7 ans vont à l'accueil de loisirs de Barbazan, les 8 à 11 ans à celui de Soues et les 12 à 18 ans au foyer jeunes de Barbazan.

### Comment avez-vous organisé ce 1<sup>er</sup> anniversaire ?

Et bien, ce sont les enfants qui ont réalisé les cartons d'invitations pour leurs parents, les partenaires, les associations du village, les maires de Soues et Barbazan et les « personnalités ». Ils ont réfléchi avec Ingrid et Julie à la façon d'animer l'après-midi du 15/10/2014 où à partir de 16h, ils recevront leurs invités.

D'ailleurs , ce sont bien les enfants qui parlent le mieux de leurs journées et les dessins de ces petits aventuriers le montrent bien...

D&P



# ÉVÈNEMENTS

## Nouveaux rythmes scolaires



La mise en place des "nouveaux rythmes scolaires" pour nos élèves n'est plus un projet mais une réalité depuis le 15 Septembre.

Un peu tôt pour établir un bilan qualitatif après seulement quelques semaines de fonctionnement mais des éléments quantitatifs peuvent être notés :

- 16 agents municipaux (9 pour l'école élémentaire, 7 pour la maternelle) interviennent chaque soir, selon un programme d'activités établi par les élus et Elodie Bontemps, directrice de l'accueil de loisirs, coordonatrice du projet. Il s'agit d'activités créatrices, sportives ou ludiques.

- 1 professeur de musique, employée communale propose une initiation musicale.

- 18 bénévoles organisent des ateliers spécifiques : dessin, peinture, lecture de contes, chant, foot...

Un agent référent pour chaque site assure le lien entre tous les partenaires et les parents.

- 4 associations de la commune ont détaché leurs techniciens, bénévoles aussi : scrabble, volley, hand, théâtre...

D'autres associations interviendront au cours de l'année pour diversifier les ateliers proposés, à chaque période, de vacances à vacances.

- 3 études surveillées par semaine sont assurées par les enseignants.

- 70% des enfants de maternelle et

- 78% des enfants de l'école élémentaire ont participé à ces temps d'activités périscolaires.

Beaucoup de monde à gérer chaque soir, une organisation complexe, du matériel, des locaux, des énergies à mobiliser, mais quel enthousiasme !



Les objectifs premiers sont atteints : chaque enfant a pu être pris en charge, avec toutes conditions de sécurité et une offre d'activités de qualité, sans participation financière pour les familles.

Nous ne pouvons que remercier, féliciter, encourager les agents et les bénévoles qui se sont investis avec bonne volonté et professionnalisme pour permettre l'application de cette réforme, dans des conditions optimales.

Bien sûr nous avons encore des ajustements à faire, des améliorations dans l'organisation. C'est en fonctionnant et dans l'action que l'on mesure les difficultés et que les solutions se trouvent, ensemble ...

Rendez vous dans le prochain bulletin pour un bilan plus qualitatif.



Equipe des bénévoles

Annie COMPAGNET

## L'Unité de Traitement et Valorisation des déchets ménagers de Bordères-sur-l'Echez : où en sommes-nous ?

C'est le Syndicat Mixte de Traitement Départemental (SMTD 65) qui porte ce projet d'utilité publique et d'intérêt général, en application du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés, voté fin 2010 par le Conseil Général.

La fermeture programmée, pour l'enfouissement des ordures ménagères brutes, du site dit de Bénac, fin 2015, rend capitale la réalisation de cette installation indispensable à la filière de traitement retenue pour les déchets des ménages sur notre département.

Début octobre 2014, peu de temps après son arrivée, la nouvelle Préfète a signé l'arrêté d'autorisation à exploiter ainsi que le permis de construire de cette nouvelle usine, à l'issue d'une enquête publique qui s'est traduite par un **avis favorable**, sans réserve, au dossier.

Un grand pas, déterminant, a été ainsi franchi. Pour l'heure, les opposants ont lancé une procédure visant à annuler ce projet, comme ils en ont parfaitement le droit. Nous sommes en démocratie et, il est normal que des associations puissent contester une décision prise par un préfet, qui représente l'autorité de l'État. Laissons donc faire pour l'instant les services de l'État, puis la justice, si jamais celle-ci est saisie.

Cette Unité est un outil d'utilité publique et de proximité, destiné à valoriser nos déchets qui, il faut bien en avoir conscience, sont actuellement enfouis sans distinction. L'objectif est clair : valoriser plus de 90% de nos ordures ménagères (valorisation matière et énergétique), tout en préservant le cadre de vie des riverains de l'installation. C'est un engagement fort du SMTD 65. Ce sera aussi une unité respectueuse de l'environnement et du cadre naturel.

Au moment où ce texte est rédigé, on peut espérer, sauf impondérable lié aux recours déposés, une livraison de l'ouvrage début 2017.

Compte tenu de la fermeture, entre temps, du site d'enfouissement de Bénac (fin 2015), cela veut dire

clairement une nécessité absolue d'externaliser hors département, au moins pour toute l'année 2016, le traitement de nos déchets ménagers. Cela aura incontestablement un coût qu'il nous faudra supporter à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Mais de tout cela nous reparlerons, une fois les recours « purgés ». Car, rien n'est jamais acquis et s'il advenait que le projet soit annulé, c'est alors à une période d'externalisation du traitement de nos déchets beaucoup plus importante et donc onéreuse, à laquelle il faudrait faire face.

**Guy POEYDOMENGE**  
Président du SMTD 65



Montage photo de la future Unité dans son environnement à Bordères-sur-l'Echez

# INTERCOMMUNALITÉ

## L'Adour, un fleuve instable ?



Contrainte de s'adapter, la rivière Adour évolue, développe sa sinuosité. Elle érode les berges, conquiert de nouveaux terrains. Les pertes de terre, les menaces aux usagers ont incité les gestionnaires et les riverains à la contraindre davantage. Les endiguements, les seuils et protections n'ont pas suffi à maîtriser l'Adour.

Dans le cadre du contrat de rivière (2002 à 2014) et de la mise en œuvre de la directive européenne NATURA 2000, le syndicat mixte du haut et moyen Adour a voulu rompre avec la logique de protection stricte des espaces et des espèces.

Cette démarche vise à promouvoir des activités humaines et des pratiques permettant de concilier les exigences écologiques, économiques et sociales. La gestion des risques liés aux fleuves (inondation, mobilité) est nécessaire à des fins de sécurité publique et pour l'intérêt général. Elle est aussi compatible avec, voire favorable à, la préservation ou la restauration des habitats naturels.

Le Syndicat Mixte du Haut et du Moyen Adour (SMHMA) vise à travers l'élaboration d'un plan pluriannuel de gestion et d'action la reconquête de l'espace de mobilité de l'Adour. L'objectif est de favoriser un fonctionnement normal du fleuve afin de limiter les risques et les dommages pour les zones les plus vulnérables (ouvrages, zones urbaines,...).

Il s'agit de définir des espaces de mobilité géographique de l'Adour (des sources de l'Adour jusqu'au pont Alstom

à Soues). Cet espace de mobilité « fonctionnel » représente l'aire balayée par le fleuve, au cours des derniers siècles. Il est déterminé par l'analyse des cartes topographiques et des photographies aériennes réalisées depuis la Seconde Guerre mondiale. A l'intérieur de cet espace de mobilité, les bâtiments, ouvrages, infrastructures représentent des enjeux qui justifient l'intervention de la collectivité pour lutter activement contre l'érosion des berges.

### • Comment gérer l'espace de mobilité admissible ?

La lutte systématique contre les érosions de berge par des interventions lourdes et répétées n'est plus possible.

Pourquoi ?

- La réglementation a évolué
- Le bilan coût/efficacité des travaux est limité
- Les impacts négatifs sont nombreux avec notamment une « délocalisation » des zones d'érosion.

Au final, la dynamique fluviale se révèle être ni maîtrisée ni maîtrisable. Elle doit donc faire l'objet d'une gestion intégrée et durable.

### • Principes d'une nouvelle stratégie de gestion

- Gestion de l'espace de mobilité en aval de Bagnères/Pont de Soues
- Restauration de la dynamique fluviale

### • Lutte contre les espèces végétales envahissantes

- Restauration de la continuité écologique

Pour mener à bien ce programme pluriannuel de gestion (durée : 5ans. 2015-2009), les maîtres d'ouvrage :

- SIMA (Syndicat Intercommunal du Moyen Adour) d'une longueur de 10km d'Arcizac Adour à Sémeac au pont d'Alstom
- CCHB (Communauté de Communes de Haute Bigorre) sur une longueur de 23km de l'amont de Bagnères à Hiis ont évalué le financement nécessaire à 1 846 000€.

Jean-Pierre BASTIANINI

<b>PPG HAUT-ADOUR 2015 - 2019</b> <b>Tableau de synthèse du coût des interventions</b>	<b>Total HT</b>	<b>CCHB</b>	<b>SIMA</b>
A- Améliorer l'état de la ripisylve	721 500 €	471 500 €	250 000 €
B- Réduire la vulnérabilité des berges à l'érosion - création d'espaces tampons	326 500 €	75 000 €	251 500 €
C- Conforter ou protéger les zones à enjeux exposées	293 000 €	153 000 €	140 000 €
D- Améliorer la continuité écologique	240 000 €	195 000 €	45 000 €
E- Amélioration de la connaissance et études spécifiques	220 000 €	175 000 €	45 000 €
F- Communication / sensibilisation	45 000 €	30 000 €	15 000 €
<b>Total HT</b>	<b>1 846 000 €</b>	<b>1 099 500 €</b>	<b>746 500 €</b>

Coût des interventions : synthèse par type d'action

# VIE DES COMMISSIONS

## *Culture vie associative*

### Commission « Culture, Patrimoine, Associations, Sports et Fêtes »

Cette commission travaille autour de ces 5 axes et a en charge la mise en œuvre d'événements liés aux loisirs en général mais également de promouvoir la culture en la mettant à la portée de tous. Son but est de favoriser la mise en place de manifestations pour faciliter les rencontres entre les habitants, leur permettre de mieux vivre ensemble, de créer de la convivialité et faciliter la découverte d'artistes (musique, théâtre...).

#### CULTURE

Plusieurs manifestations vous ont été proposées cette année :

- Le théâtre de l'arlequin avec la pièce « La dernière tasse » soirée qui se terminait avec les chanteurs de Soues (janvier) salle 4

- Après-midi festive en collaboration avec le Mouvement de la Paix, animée par les écoles de Soues et des associations du village, entourées d'association diverses. (mai) salle JEAN-BAPTISTE- LARTIGUE

- Fête de la musique avec les écoles de Soues, la Boite à Musique, et apéritif concert animé par l'orchestre symphonique du Grand Tarbes (juin) kiosque au bord du lac

- Journée peinture au bord du lac (octobre) avec la collaboration de l'association « dessine-moi un mouton »

- Théâtre troupe « MYSOGENIAL » balai bourrelesque (octobre) salle 4

- Jazz groupe « NEVER READY » église de Soues (novembre) Les pièces de théâtre nous ont permis de passer une soirée vraiment divertissante en janvier et en octobre ; le concert de jazz en novembre en l'église de Soues a enchanté les spectateurs et en 2015, d'autres événements vont vous être proposés.

- jazz «TARBES ODOS JAZZ » le 24 Janvier 2015 église saint Pierre de Soues 20h30

- Soirée conférence, suivie d'un débat avec José Cubero ; thème : Soues, son histoire.

salle 2 , Venez nombreux le 6 mars 2015 à 20h30

- Jazz « Gerswing » Fondation Cénac le 29 Mai 2015 à 20h30

- Fête de la musique le 19 juin 2015 site du lac de Soues La bibliothèque de Soues fait partie du Grand Tarbes ([www.lesbibliothequesdugrandtarbes.fr](http://www.lesbibliothequesdugrandtarbes.fr)) et Mme Pambrun, conseillère municipale en charge de son animation, vous rappelle les heures d'ouverture : le mercredi de 14h à 16h30, toute l'année et le vendredi de 16h30 à 18h00 hors vacances scolaires. L'équipe de la bibliothèque est composée de trois autres bénévoles : Mme Cognac, Mme Duprat, Mme Maïs.

#### PATRIMOINE

Un projet nous mobilise : faire découvrir les richesses de notre patrimoine local et faire connaître l'histoire de notre commune. Nous lançons un appel auprès des habitants du village qui

auraient des documents, photos, articles, lettres...qui seraient une aide précieuse pour compléter les informations dont nous disposons.

Il s'agit d'un travail de longue haleine qui s'engage sur ce thème passionnant mais d'ores et déjà la commission vous propose une soirée-débat le vendredi 6 mars 2015 à 20h30 avec M. José Cubero, historien et écrivain bien connu, notamment pour ses ouvrages Les Hautes-Pyrénées dans la guerre, 1938-1948 et La Grande Guerre et l'Arrière, 1914-1919.

#### ASSOCIATIONS

Afin de renforcer le lien entre la Mairie et les associations du village, une réunion a permis de se rencontrer et de réfléchir à des projets en commun très intéressants.

Nous avons pu apprécier l'engagement de ces dirigeants qui étaient heureux de se retrouver et qui ont envie de mettre toutes les énergies en commun pour dynamiser encore davantage le tissu associatif

local. Une autre réunion aura lieu au mois de février.

#### SPORTS

Le sport tient une place importante à Soues tant par la diversité des activités proposées que par la qualité et l'engagement des responsables de ces structures.

#### FÊTES

La commission s'occupe de deux manifestations : la Fête de la Musique avec les écoles et la Boîte à Musique, le feu d'artifice du 14 juillet en collaboration avec le Comité des Fêtes. Ce dernier s'investit dans ces moments festifs pour le plaisir des Souessois, et nous remercions tous ses membres qui donnent une bonne partie de leur temps libre.

Cette Commission «Culture, Patrimoine, Associations, Sports et Fêtes » est constituée des conseillers municipaux suivants : Mesdames M.-P. Baron, B. Colorado, C. Cames, D. Coronado, P. Huillet, M. Pambrun, et messieurs D. Erraçarret, Cl. Martin, J.-F. Larroque, J.-F. Perrut.

Elle se répartit comme suit :

Culture	M.-P. Baron	Tous les membres de la commission
Associations	M.-P. Baron	Tous les membres de la commission
Associations	J.-F. Perrut	Tous les membres de la commission
Sports	J.-F. Larroque	Tous les membres de la commission
Fêtes	P. Huillet	Tous les membres de la commission
Bibliothèque	M. Pambrun	P. Huillet, M.-P. Baron

Marie-Paule Baron, Danielle Coronado et Michèle Pambrun

# VIE DES COMMISSIONS

## *Culture vie associative*

AU LEVER DE RIDEAU DE 2015, LA COMMISSION PRÉSENTE AUX SOUESSOIS ET SOUESSOISES SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE QUI ARRIVE !



### Rappel programme pour le premier semestre 2015

**7 Janvier** : goûter des seniors, Salle Jean Baptiste Lartigue

**24 Janvier** : Tarbes-Odos-Jazz, Eglise Saint-Pierre à 20h30

**6 Mars** : conférence débat José Cubero, 20h30 salle 4 Mairie de Soues

**29 Mai** : jazz, Fondation Cénac

**Juin** : Fête de la musique

## SOUES : Au Théâtre ce soir !



« Les Mysogéniales » à Soues le 11 octobre 2014  
(Photos D&P)

Ces trois femmes nous racontent la crise de la quarantaine avec tant de drôlerie que nos zygomatiques ont beaucoup travaillé pendant cette soirée.

Elles chantent à capella et n'ont sur scène que 3 chaises, 3 paniers et 3 balais et cela suffit. Un enchaînement de scènes drôles et jouées avec finesse se sont déroulées sans nous laisser le temps d'essuyer nos yeux car nous avons pleuré... de rire bien sûr! Nous avons reconnu notre fille, notre belle-mère et notre mari dans ces mini scènes, sans parler des courses au SOUPEROU!

Chants, danses, mimiques, un feu d'artifice qui a balayé soucis et idées noires grâce au « Balai bourrelesque » durant toute cette soirée.

Les spectateurs se sont régalés et seront heureux d'apprendre qu'ils pourront revoir les Mysogéniales prochainement car la commission culturelle de la Mairie de Soues leur a demandé de venir nous jouer leur autre spectacle « La boîte de Pandore » début 2015.

D&P

## Patrimoine

Les élus de la commission culturelle ont décidé, pendant ce mandat, de se pencher sur l'Histoire de notre commune et de son patrimoine.

Soues dispose, comme tous les villages, d'archives qui vont nous permettre de mieux comprendre ce qu'a été son évolution que ce soit au travers des axes de communication, des canaux d'irrigation, des habitations avec l'élevage de chevaux mais également de l'histoire du colège, de la gare ou de la Tour carrée, des ponts....

Alstom qui s'appelait auparavant Hispano Suiza est étroi-

tement lié à la Résistance dans notre département et aux sabotages que les résistants ont dû faire pour protéger les habitants. Grâce à José Cubero, historien réputé qui a fait de nombreuses recherches pour comprendre et expliquer le passé du département, nous allons essayer de connaître le rôle et l'évolution de notre commune au travers du temps.

Ce projet devrait être très intéressant et nous ne manquerons pas d'inviter les Souessois à une rencontre avec Mr Cubero et les membres de la commission en Mars 2015.

# VIE DES COMMISSIONS

## Environnement / Cadre de vie

### SOUES : Concours maisons fleuries 2014

La commission cadre de vie et environnement de la mairie tient à remercier, comme chaque année, les Souessois qui embellissent notre village en fleurissant leurs maisons et leurs jardins. Quel plaisir de se promener et de voir ces magnifiques géraniums qui recouvrent un balcon ou ces hortensias qui offrent à notre regard leurs fleurs roses ou bleues ! C'est lors de la 2ème quinzaine de Juillet que le jury du concours emmené par Paule Huillet, conseillère municipale, a visité notre commune à la recherche des maisons les mieux fleuries. Comme l'ont précisé Mr le Maire et son adjoint, Mr Sempastous, la présence de ces lauréats 2014 prouve que leur savoir-faire et l'attention qu'ils portent à leurs maisons participent à l'embellissement de notre commune. Il y avait cette année 10 gagnants, les familles ROMERA, GREGOIRE, PUJO DE LAFITOLE, DIMBARBE, FAVRIES, MATURANO, PERUS, LALANNE, ABADIE et un coup de cœur pour la famille OLALLA dont la maison est fleurie toute l'année. Un remerciement tout particulier pour Véronique de la Mairie qui a conçu avec beaucoup de goût un magnifique diplôme personnalisé pour chacun. Tous les ans, de nou-

veaux lauréats sont désignés, alors n'hésitez pas à planter fleurs et arbustes et tenter ainsi votre chance pour 2015.

D&P



M. le Maire, JP Sempastous adjoint chargé de la commission cadre de vie et environnement et Paule Huillet entourent les lauréats du concours 2014.  
(Photo D&P)

### MAISONS FLEURIES 2014 : « Balade florale »

Cette année encore, la course aux maisons fleuries s'avère concluante. La diversité, la qualité, la quantité du fleurissement chez nos particuliers, mais aussi l'aspect environnemental, sont des critères qui ont permis à nos dix lauréats d'être récompensés.

La commission cadre de vie est passée chez les concurrents sans les avertir, afin de découvrir les jardins tels qu'ils sont au quotidien.

Après délibération, ladite commission a conclu au palmarès suivant :

#### - Maisons avec petit périmètre fleuri (contours de la maison)

- M. & Mme ROMERA Jean
- M. & Mme GREGOIRE Jean-Jacques
- M. & Mme PUJOL DE LAFITOLE André

#### - Maisons avec espace fleuri (cours, pelouse, parcs)

- M. & Mme DIMBARBE René
- M. & Mme FAVRIES Michel
- M. & Mme MATURANO Pierre

#### - Façades, murs, fenêtres, balcons, pas de porte

- M. & Mme PERUS Robert
- M. & Mme LALANNE Jean-Pierre
- Mme ABADIE Isabelle

#### Le « coup de cœur » 2014 est attribué à :

M. & Mme OLALLA Galo

Toutes nos félicitations aux nominés.

Le 24 octobre 2014 à 19h, salle 2, le maire et la municipalité ont honoré nos lauréats d'un bouquet, d'un diplôme encadré et personnalisé par Véronique de la mairie et d'un bon d'achat chez le fleuriste.

Paule Huillet et Jean-Paul Sempastous

# VIE DES COMMISSIONS

## Personnel

Jeanine SIMON est entrée au service de la commune en décembre 1996 au titre d'auxiliaire de remplacement. Nommée stagiaire le 1<sup>er</sup> décembre 2001, elle est titulaire le 1<sup>er</sup> décembre 2002 au grade d'agent administratif.

Le 27 octobre 2014 une sympathique réception était organisée par la municipalité à l'occasion de son départ en retraite, regroupant sa famille, ses collègues et les élus.

Durant 17 ans elle aura accueilli avec professionnalisme les administrés au secrétariat de Mairie.

**La Vie de Soues souhaite une longue et heureuse retraite à Mme Simon.**



Mme Simon entourée de sa famille



Mme Simon et ses collègues



Mme Simon entourée des élus

# VIE DES COMMISSIONS

## Travaux

### COMMISSION TRAVAUX

#### COMMISSION TRAVAUX

Une année s'achève, c'est le moment de faire le bilan de nos travaux. Malgré les contraintes budgétaires (diminution drastique des subventions), la Commune de SOUES continue de maintenir son niveau d'investissement dans les travaux de V.R.D. et bâtiments. Ce choix, cette volonté permettent de continuer à améliorer le cadre de vie de notre Commune, et participent à soutenir l'activité économique. Ceci se fait en calant le taux d'augmentation des taxes qui dépendent de la Commune (taxes foncière et locale) sur l'indice du coût de la vie.

Après les plantations dans les voies réalisées durant le 1<sup>er</sup> semestre, les aménagements dans le cimetière (partie « Est ») la rénovation de la place Lartigue, début septembre début des travaux rue Claverie.

#### RUE NOËL CLAVERIE

Le chantier a commencé en septembre par l'exécution de la tranchée principale et les branchements à l'intérieur des propriétés (entreprises Bouygues E.T.D.E.) puis les travaux de V.R.D. ont pris le relais mi-octobre (S.B.T.P. RAUJOL). Une 2<sup>ème</sup> réunion des riverains a eu lieu le 7 novembre pour faire le point sur l'avancement des travaux.

Les couches de finition à savoir, bi-couche colorée sur trottoir, enrobé sur bande de roulement et tri-couche sur partie parking, seront terminées pour la fin d'année. Les points lumineux seront mis en place début 2015.



#### ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

Nous allons continuer les travaux d'enfouissement en 2015. C'est la rue Jean Maumus qui est retenue. Cette voie fait la liaison entre deux zones où les réseaux sont déjà enterrés (Rue André Fourcade et Place Lartigue). La Commune a demandé au S.D.E. (Syndicat Départemental d'Énergies) une étude pour effectuer ces travaux dans les rues Lafaille et Mouchet. L'étude sera faite en

2015, pour des travaux prévus en 2016.

Pour rappel, les réseaux enterrés sont ORANGE, téléphone ; ERDF, basse tension et éclairage public.

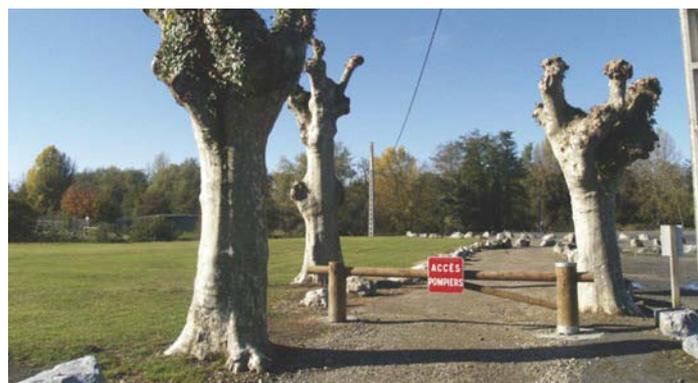
#### RUES LAPORTE ET BREYER

Des travaux d'aménagement de sécurité vont être exécutés dans ces deux voies. Ce sont essentiellement des dispositions visant à diminuer la vitesse, en diminuant la largeur de la voie de circulation, et, ou, en changeant le régime des priorités.

Prévisions 1<sup>er</sup> trimestre 2015, après réunions avec les riverains.

#### ACCÈS POMPIERS CAMINADOUR / PLANTATION

Voie d'accès créée pour sécuriser cet espace.



#### ÉCLAIRAGE STADE

Les projecteurs existants au stade de l'avenue Henri Barbusse ne sont plus aux normes. Avec la collaboration du S.D.E., ils ont été remplacés (début novembre).



# VIE DES COMMISSIONS

## Travaux

### CIMETIÈRE

Des portillons automatiques ont été installés, et les zones des futures sépultures délimitées. L'accès partie « Est » est aussi finalisé.



### TRAVAUX DANS LES BATIMENTS

Les vestiaires du stade de l'avenue Henri Barbusse ont été réhabilités, avec le concours des ateliers municipaux et de bénévoles de la Section Foot.

Dans une des salles de garderie de l'école Michel Barrouquère-Theil (ancien bâtiment), des pavés acoustiques ont été mis au plafond. Les résultats quant à la diminution du bruit sont importants.

Les fenêtres du clocher de l'église « abat-sons » ont été changées ce mois de novembre.

### PRÉVISIONS 2015

- Comme dit précédemment, enfouissement réseaux rue

Jean Maumus.

- Aménagements rues Honoré Laporte et André Breyer.
  - Nous allons continuer aussi à mettre des essences nouvelles dans les voies. Les plantations de l'an dernier et début d'année sont magnifiques.
  - Un recensement des trottoirs est en train de se faire, leur réhabilitation se fera par tranches.
  - Et puis, construction d'un nouveau vestiaire pour les jeunes footballeurs, près de celui de l'athlétisme. Fin des travaux prévue 2ème semestre 2015
- Après consultation, le maître d'œuvre retenu est M. MALE, Architecte à VIC-EN-BIGORRE.
- Voilà un tour d'horizon des principales réalisations faites et à faire.

**Au nom de mes collègues, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.**

**Commission Travaux - Sécurité  
Roger CHABAT**



## SOUES : Travaux rue Honoré-Laporte



Rue Honoré Laporte (Photo D&P)

La Mairie a réalisé des travaux de mise en sécurité rue Honoré Laporte autour de l'accès à la cantine scolaire. Un emplacement matérialisé au sol permet désormais au bus de se garer sur cet endroit qui lui est réservé. La construction d'un muret et la mise en place d'un grillage garantissent aux enfants d'accéder sans danger du bus à la cantine le midi.

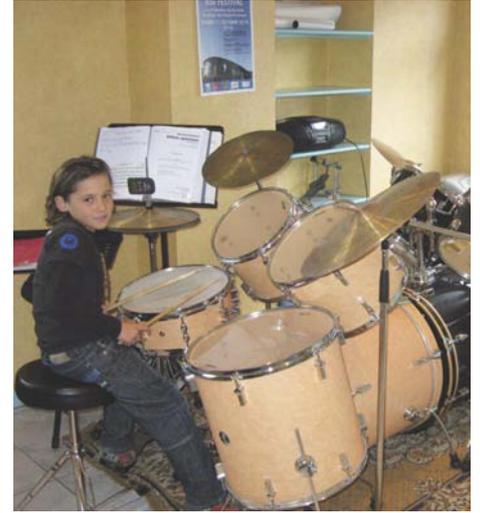
Ainsi, lorsque le bus arrive, transportant les enfants de la maternelle, c'est sous la surveillance attentive des employées municipales que les enfants sont conduits vers leur « petit restaurant ».

D&P

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## LA BOITE À MUSIQUE

*École de Musique du Grand Tarbes*



Le 15 septembre les cours de musique ont repris sur l'ensemble des écoles de musique du Grand Tarbes.

La rentrée s'est bien passée, malgré quelques perturbations et chamboulements suite au démarrage des rythmes scolaires. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour planifier jours et heures de cours. Mais à Soues on y arrive toujours ouf !!

Pas trop de changement cette année pour notre petite école.

Nos effectifs sont en légère baisse : 45 élèves sont inscrits.

Notre association fête cette année ses 25ans, c'est avec toujours autant d'enthousiasme qu'un petit groupe de bénévoles oeuvrent à son bon fonctionnement.

L'école de musique est soucieuse de la qualité de l'enseignement musical qu'elle dispense, par l'intermédiaire de professeurs reconnus pour leurs compétences professionnelles et leurs qualités pédagogiques.

### 8 éducateurs en assurent les cours

- M. Pascal Garde : Clarinette
- Mme Nathalie Lamarque : Piano
- Mme Stéphanie René : Accordéon et Eveil musical
- Mme Nathalie Garcia : Saxophone
- M. Bruno Jacomet : Trompette
- M. David Toujas : Batterie
- M. Michel Moreau : Guitare
- Mme Muriel Cieutat : Solfège

C'est le 21 juin 2014, à Bordères/Echez que s'est déroulée la 4<sup>e</sup> « Rencontre des écoles de musique du Grand Tarbes ».

Lors de cette journée, les élèves ont pu s'inscrire pour la rentrée de septembre. Nous avons pu assister aux différents ateliers musicaux et concerts. Cette journée sera reconduite à Soues pour l'année prochaine.

### A vos agendas :

- Le 9 Janvier la galette des rois et assemblée générale salle 4 à 18h00
- Le 15 mars audition des élèves salle 4 à 15h00
- Le 8 Mai cérémonie au monument aux morts
- Le 19 juin fête de la musique
- Le 20 juin rencontre des écoles de musique

**La boîte à musique vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !**

### Le bureau :

Président : Pierre-Jean Huillet  
(tél : 05 62 33 06 88)  
Vice-Président : Daniel Aguirre  
(tél : 05 62 33 06 33)  
Secrétaires : J. Lavedan, B. Dubarry,  
D. Erraçarret  
Trésoriers : M.-J. Pierret,  
S. Gonçalves tél : 05 62 33 09 43

**Pierre-Jean HUILLET**

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## DESSINE-MOI UN MOUTON

Pour la 14<sup>ème</sup> année, les cours de peinture et de dessin de Dessine-moi un mouton ont repris en septembre. L'organisation reste inchangée : les professeurs (artistes eux-mêmes) interviennent auprès des adhérents de l'association en leur apportant les conseils pour progresser dans leur démarche artistique.

A ce jour ce sont 35 adhérents qui se sont inscrits. Parmi eux il y a des anciens de la première heure mais aussi des nouveaux, notamment dans le groupe des enfants et d'autres.

Notre objectif principal demeure inchangé : permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de découvrir les arts et bien sûr de venir pratiquer la peinture et le dessin pour le plaisir quel que soit son niveau et dans une ambiance conviviale.

Les cours se déroulent dans une salle de la « maison témoin », près du lac, qui nous est prêtée par la municipalité. Ce dont nous la remercions, car sans ce prêt notre association ne pourrait pas fonctionner.



Profitons aussi de cet article pour renouveler nos remerciements aux professeurs passionnés (Mme Cervantès, Mme Brune, M. Bègue et M. Ména) qui font œuvre de bénévolat auprès de nos élèves et qui leur prodiguent leurs conseils avec bienveillance tout au long de l'année.

Le samedi 11 octobre, Dessine-moi un mouton a participé à la journée

« Peinture au lac » organisée par la commission culturelle de Soues. Comme l'année précédente, hélas, nous avons eu peu de visiteurs. Il semble qu'il faudra réétudier l'organisation de cette manifestation afin de créer davantage d'engouement tant auprès du public que des adhérents de notre association.

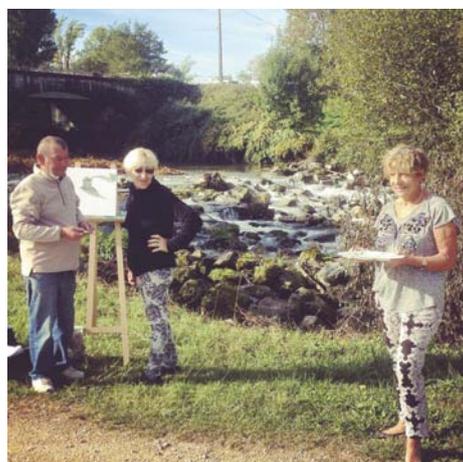
Comme tous les 2 ans, nous comptons exposer les œuvres de nos adhérents (fin mai – début juin).

Vous êtes tenté par la pratique du dessin ou de la peinture ? N'hésitez pas ! Venez essayer, en assistant (sans engagement) à une ou deux séances. Enfant, adulte, débutant, confirmé... Nous vous accueillerons avec joie !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association au 06 76 45 69 28 ou vous rendre sur le site Internet : <http://dessinemoiunmouton.jimdo.com/>

**Patrick SERRET**

## SOUES : PEINTURE AUTOUR DU LAC



Plusieurs artistes peintres ont répondu présents à la journée « Peinture en liberté » organisée par la commission culturelle de la Mairie de Soues le 11 octobre. Vous avez pu les rencontrer autour du Lac et près du pont de l'Adour où ils avaient installé leurs chevalets. Ils sont partis d'une toile blanche et après quelques coups de crayons, le paysage s'est dessiné et nous avons pu reconnaître le lac magnifié par les reflets des arbres et du ciel et en fond la chaîne des Pyrénées sous le soleil. Ce thème a été choisi par Christiane Escotsep, Emma Miranda et Jocelyne Brune

qui encadre le groupe des enfants de l'association soussoise « Dessine-moi un mouton ». Le pont de l'Adour a lui été choisi comme modèle par l'équipe de Richard Ména, artiste peintre qui enseigne également à Soues. Ses élèves avaient été repérer le meilleur endroit plusieurs jours auparavant pour être sûr d'avoir une belle lumière et une nature en mouvement.

Un grand merci à ces artistes qui ont ainsi participé à la vie associative de notre commune.

**D&P**

## AMICALE TARBES AUTO RÉTRO



Notre association rassemble passionnés et amateurs de vieilles mécaniques afin de partager dans les meilleures conditions, expériences, connaissances, entretenir, restaurer nos chères anciennes, et ainsi sauvegarder une part de notre patrimoine.

Rouler avec, c'est encore mieux ..., cela permet des rencontres et échanges en toute simplicité avec pour priorité la découverte de lieux insolites ou chargés d'histoire.

Voici les principaux moments depuis ce début de l'année :

- Ronde des Crèches en Lomagne Gersoise (thème Jules VERNE).
- Traditionnels vœux et galettes pour la nouvelle année.
- Castelnaux et Bastides du Gers, Barzian, Bassoues, Termes d'Armagnac, et ... armagnac!
- Ecomusée de Marquèze dans les Landes (traditions rurales et patrimoine landais).  
Bidon de 2 litres (aller le plus loin possible avec 2 l. d'essence) qui a vu la victoire de notre doyen avec sa 2CV (elle aussi doyenne de l'épreuve!).
- Périple en Ariège "Géant de la préhistoire à Tarascon", château de Foix et le Mas d'Azil.
- Participation au Forum des associations (halle Marcadiou Tarbes).
- Retour vers nos tendres années (50) avec catéchisme et bancs d'école à Saint Clar.
- Escapade en Baronnies avec visite du château de Mauvezin.

Rencontre avec d'autres clubs ; Escures, Miélan et son petit musée des pompiers, etc.

Pour terminer, notre rassemblement du 14 septembre, principale manifestation qui réunit près de 150 véhicules de collections qui exposent fièrement leurs chromes sur le parking du lac. Le vide grenier bat son plein et les REBEL'S Country Dancers nous font remonter le temps avec de nombreux tableaux pour traverser cette époque en musiques, danses, crinolines et valse pour le plus grand bonheur du public

Lieu privilégié, les abords du lac facilitent ce genre de rencontre, et nous ne saurions assez remercier la municipalité pour sa précieuse aide logistique.

Une année bien chargée se termine, avec beaucoup de satisfaction pour tous. Nous comptons rééditer l'an prochain avec de nouveaux projets et aussi accueillir plus de sympathisants et amateurs de voitures anciennes. Vous aimez la détente, les balades et les découvertes ou tout simplement animer un événement, n'hésitez pas, rejoignez nous, le meilleur accueil vous sera réservé.

### Bureau de l'association

Président, Gérard Hosotte ;  
Secrétaire, Claude Cames ;  
Trésorière, Nicole Barre.

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## LES CHANTEURS DE SOUES



Des chansons du Pays de Bigorre au répertoire de la variété française, des morceaux traditionnels basques, bretons ou espagnols, des refrains de fêtes ou de soirées, ce qui unit le groupe, c'est tout simplement la passion du chant et des moments de convivialité partagés. Rechercher la bonne note, le ton juste pour chaque pupitre et surtout être heureux de chanter ensemble voilà le véritable objectif de notre chorale et ce n'est que lorsque nous y arrivons que Jeannette LINCE, notre chef de cœur hoche la tête en nous disant « C'est pas trop mal ! ». Ça veut dire que nous reprendrons le morceau à la prochaine répétition pour l'améliorer encore et encore. La convivialité, l'énergie et l'envie d'apprendre, voilà ce que l'on trouve chez ce groupe qui travaille ensemble depuis plus de 30 ans maintenant. De nombreuses chansons sont interprétées avec 4 pupitres et nécessitent une belle harmonie et beaucoup de précision et de patience. Ginette sait transmettre

beaucoup d'émotion lorsqu'elle chante seule a capella et Roger quant à lui, fait vibrer l'Espagne lorsqu'il entonne Palmero.... Olé !

Le groupe a toujours beaucoup de plaisir à se retrouver autour de son bureau dynamique emmené par Dany qui a encore beaucoup de projets pour cette nouvelle saison, concerts, loto, vide-grenier, voyage... En parlant de voyage, les chanteurs se sont rendus à Valence dans le Sud de l'Espagne en juin 2014 et, grâce au programme concocté par Christiane qui avait tout préparé d'une main de maître, ils ont passé 4 jours de détente bien agréable. Les répétitions ont lieu les vendredis à 20h30 à la salle 4 de la Mairie.

Pour plus d'informations, contacter Dany au : 05.62.31.06.19

**Danièle CORONADO**

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## SOUES

### Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie très émouvante à Soues en ce 11 novembre avec le dépôt des gerbes de l'ARAC, de la Mairie et du Comité des fêtes, tous présents pour honorer les combattants de 14/18 mais aussi ceux de 39/45 et ceux de la guerre d'Algérie. Robert Lay, président de l'ARAC de Soues a lu le discours de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre) pour rappeler les 1 400 000 morts de cette « Grande Guerre » ainsi que les 740 000 invalides et 3 000 000 blessés. Il a terminé la lecture en invitant la jeunesse à œuvrer pour plus de solidarité et de fraternité dans un monde en paix. Les enfants des classes de CMI/CM 2 ont interprété « La Française », chanson que les poilus entonnaient pour se

donner du courage au combat. Cette chanson, un peu oubliée, leur a été apprise par Me RENE, intervenante en musique à l'école élémentaire qui a fait de nombreuses recherches pour la retrouver et la faire apprendre aux enfants. Moment de recueillement lorsque les noms de chacun des combattants inscrits sur le Monument aux Morts a été égrené en ajoutant qu'ils sont « morts pour la France ». Les portes drapeaux et anciens combattants étaient présents entourant Mr SOUYEUX, le responsable département de l'ARAC. Les pompiers des Rives de l'Adour et leurs jeunes recrues ont également participé à cette cérémonie.

D.&P.



Photo D.&P.

## BULLETIN DE L'A.R.A.C.



Remise de gerbes au monument  
des aviateurs, août 2014

### • Mardi 27 mai

Cérémonie à Tarbes pour la Résistance.  
20 Drapeaux et pas mal de monde.  
A.R.A.C. 2 Drapeaux

### • Jeudi 10 juillet

Cérémonie à Payolle à la mémoire des victimes du Maquis « Bernard ».  
Rendez-vous à Bagnères, prise en charge par un car jusqu'à Payolle. 19 Drapeaux - 2 de l'A.R.A.C. - Dépôt de gerbes.

### • Lundi 14 juillet

Cérémonie à Soues. Pas beaucoup de monde, 2 Drapeaux, 7 Pompiers.  
Manque beaucoup de camarades.  
Le soir au Lac feu d'artifice formidable.

### • Samedi 23 août

70<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération des Hautes-Pyrénées. Dépôt d'un coussin à la stèle des aviateurs et gerbe des Résistants de Tarbes.  
Saint- Martin (« Bécot ») Dépôt de gerbe à la stèle des Fusillés, 3 drapeaux de l'A.R.A.C.

### • Dimanche 24 août

Cérémonie à Tarbes « stèle Gaston Murray » du monde. 3 Drapeaux de l'A.R.A.C.  
Monument des Déportés (Tarbes)  
30 Drapeaux du monde, du monde.

### • Dimanche 21 septembre

Grillades repas à la salle 4. Très bien pour le cuistot - 40 personnes, et grand merci aux dames pour le service.  
Mais pas de barbecue, tout à la plancha.

### • Le 3 septembre

Décès de Joseph POME à Gazave.

### • Le 11 novembre

Cérémonie

### • Le 7 décembre

Remise des cartes 2015 pour A. G. et année

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## S.O.S.L SECTION GYM



La section Gym de Soues a repris son activité depuis septembre 2014 pour une nouvelle année de rythme et de remise en forme dans la bonne humeur et la convivialité.

Toujours aussi jeune et dynamique, la section compte 68 licenciés répartis en 2 groupes : les adultes femmes et les séniors.

Nos monitrices, Laurence, Marie et Karine nous entraînent en musique pour des exercices variés et n'hésitent pas à utiliser les nouvelles tendances, zumba, salsa, step... pour nous faire travailler fessiers et abdos mais aussi le cardio et les étirements, toujours sérieusement mais dans la bonne humeur.

Le bureau nous propose également des moments de convivialité pour permettre à tous les groupes de se retrouver et partager des instants de détente, bien mérités après tous ces efforts accomplis !

Les entraînements ont lieu :

**Pour la section adultes :**

Les lundis et jeudis de 20h à 21h

**Pour la section séniors :**

Les lundis de 9h30 à 10h30

Les vendredis de 9h à 10h

La composition du bureau :

Présidente : Jeanine Tournabien  
05.62.33.00.97

Trésorière : A.Marie Cabassy

Les secrétaires :

Martine, Marie-jo et Raymonde

**Jeanine TOURNABIEN**

## AIKIDO - SOSL (SOUES 65)



Art traditionnel japonais l'Aïkido est un art de vivre, une philosophie et une technique de combat.

Opposé à toute idée de violence, c'est un art martial résolument moderne basé sur la défense en utilisant la force de son adversaire.

L'aïkido est accessible et utile à tous quels que soient l'âge et les dispositions physiques ; toutefois 7 ans est l'âge minimum requis pour les enfants.

Que vous soyez motivé ou simplement curieux, n'hésitez pas à pousser la porte du dojo et profiter de 2 cours découverte et initiation qui vous seront offerts.

Les cours se déroulent le mardi et vendredi de 19h à 20h pour les enfants et débutants et de 20h15 à 21h45 pour les adultes au dojo de Soues (65430) rue du 8 mai.

Vous retrouverez toutes informations sur le site du club :

<http://www.aikido-soues-65.org>

**Eric BECCO**

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## DANS LA ZONE DU SOUES BARBAZAN BIGORRE HAND BALL – SBBHB



Début de saison compliqué pour le SBBHB qui a dû procéder à quelques remaniements suite aux départs et mutations habituels... Heureusement de nombreuses arrivées sont venues équilibrer, en partie, l'effectif du club. Dès la fin de l'été les équipes se sont constituées et ont repris le chemin des gymnases.

Catégories	Prix licence	Catégorie Ligue	Entraîneurs	Entraînement SOUES	Entraînement BARBAZAN
Baby Hand	60 €	3/6 ans	<b>Lionel Vito</b> vitolionel@yahoo.fr - 06.09.28.47.44		samedi 10h30 à 12h
-9 ans mixtes 2006/2007	80 €	7/8 ans	<b>Christophe Alem:</b> c.alem@socata.daher.com - 06-43-65-63-97 <b>Céline Lissarrague:</b> celine-lissarrague@orange.fr-	Mercredi 17h30 à 19h	
-11 ans mixtes 2004 / 2005	80 €	9/10 ans	<b>Lucas Navas:</b> navas.lucas@yahoo.fr - 06-29-95-47-00 <b>Pierre Mairal :</b> peyo65@orange.fr - 06-68-22-51-51		Vendredi 17h30 à 18h45
-13 ans Filles 2002/2003	80 €	12/13 ans	<b>Alexandra Piquemal:</b> alexandra.piquemal65@gmail.com- 06.84.68.68.40 <b>David Embert:</b> dav.embert@orange.fr - 06.81.38.97.18	Vendredi 17h30 à 19h	Mercredi 17h30 à 19h
-13 ans Garçons : 2002/2003	80 €	12/13 ans	<b>Michel Mairal:</b> mairal.michel@orange.fr - 06.76.58.03.97 <b>David Perez:</b> david-perez95@hotmail.fr - 06.30.68.83.69	Lundi 18h30 à 20h	Jeudi 18h à 19h30
-15 ans Filles 2000 / 2001	90 €	13/14 ans	<b>Alexandra Piquemal:</b> alexandra.piquemal65@gmail.com- 06.84.68.68.40 <b>David Embert:</b> dav.embert@orange.fr - 06.81.38.97.18	Vendredi 17h30 à 19h	Mercredi 17h30 à 19h
-15 ans Garçons 2000 / 2001	90 €	13/14 ans			
-18 ans Filles 1999 / 1998	90 €	15/16 ans	<b>Arnaud Carbaleda:</b> annie.carballeda@sfr.fr - 06.21.49.87.40	Vendredi 20h30 à 22h Mercredi 19h à 20h30	
-18 ans Garçons 1999/1998	90 €	15/16 ans	<b>Ludovic Maugard:</b> yobedobedo@hotmail.fr - 06.75.87.98.82 <b>Bruno Boellmann:</b> b.boellmann@sfr.fr - 06.31.00.42.74	Mardi 18h30 à 20h	Vendredi 19h à 20h30
Seniors Filles 1997 et +	110 €	" + 18 ans "	<b>Damien Henriques:</b> dhenriques65@gmail.com - 06.20.31.36.14	Vendredi 20h30 à 22h Mercredi 19h à 20h30	
Séniors Garçons 1997 et +	110 €	" + 18 ans "	<b>David Embert:</b> dav.embert@orange.fr - 06.81.38.97.18	Vendredi 19h00 à 20h30	Mercredi 19h à 20h30
Hand Loisirs Mixte	80 €	" + 18 ans "	<b>Capdevielle Francis:</b> f.capdevielle@wanadoo.fr - 05.62.93.04.64	Mardi 20h à 22h	

L'adhésion au club est un acte volontaire et implique un engagement. En prenant une licence, le joueur choisit donc non seulement d'intégrer une équipe sur le terrain, mais aussi de faire vivre « son » club en participant le plus possible aux diverses animations comme le marché de Noël, le vide-grenier qui a lieu tous les ans au début du mois de janvier ou encore la sortie de fin de saison.

Lors de la dernière assemblée générale les membres du club ont élu leurs représentants :

**Comité Directeur :**

- Vice Président – Relation ligue : Thomas Cruz
- Trésorier adjoint : Antoine Tronche
- Secrétaire adjointe : Alexandra Piquemal
- Correspondant d'urgence : David Embert
- Commission technique : Ludovic Maugard
- Commission Animations et Festivités : David Embert - Quentin Truntzer
- Commission relation publique :
- Sponsors : Quentin Truntzer
- Internet-communication : Isabelle Mairal
- Presse : Carole Penin
- Membre : Benjamin Bled

**Bureau :**

- Président : Michel Mairal
- Secrétaire : Corinne Avercenc
- Trésorier : Bruno Boellmann



**Le Père Noël entouré par Michel, Corinne et Bruno**

**Quelques infos en vrac sur les championnats en cours...**

Les Séniors Garçons ont fait une brève apparition en Coupe de France. Malheureusement, les années se suivent et ne se ressemblent pas : cette année cette Coupe restera inaccessible. Quoiqu'il en soit les jeux sont loin d'être terminés pour nos Séniors qui doivent encore disputer le championnat territorial et la Coupe Midi-Pyrénées. Tout reste donc à jouer !



Les moins de 18 Garçons ont été les premiers à reprendre les rencontres. Ils se sont retrouvés sur les terrains dès la mi-septembre pour le championnat régional honneur et sont également engagés pour disputer la Coupe Midi-Pyrénées



Très beau début de saison pour les moins de 13 Garçons, qui dès leur premier match ont montré qu'ils étaient capables de belles choses. Equipe à suivre avec beaucoup d'intérêt...



Les moins de 9 sont entrés dans la compétition début novembre alors que les moins de 11, eux, avaient déjà attaqué et avec brio courant octobre.

Les championnats se déroulent jusqu'au mois de mai, à raison d'un plateau par mois environ et représentent un énorme challenge pour nos « petits ».



**Pendant ce temps-là, que font nos filles ?**

Les débuts sont plus calmes et plus difficiles pour les moins de 15 Filles mais rappelons que tout vient à point à qui sait attendre... Alors patience, le travail paie toujours et nous verrons bientôt les résultats tant attendus enfin au rendez-vous...

Les Séniors Filles ont fait une entrée fracassante dans la compétition avec un premier match gagné haut la main. La suite a été un peu moins facile - pour ne pas dire un peu plus difficile - mais ce n'est que le début et là aussi, tout reste à faire.

Attention, nos guerrières sont sur les terrains et vont tout donner !!!

**Et pour finir, voici la relève...**



Les entraînements ont repris aussi pour le baby hand. Tous les samedis entre 10 h 30 et 12 h 00, Lionel accueille les 3-6 ans.

Ici, on ne parle pas de grand match ni de score mais il y a néanmoins beaucoup de travail et d'investissement de la part des apprentis handballeurs.

Comment s'y prendre pour que le ballon aille où l'on veut, quand on veut ? Pour cela, il faut de la maîtrise. Celle du ballon bien sûr, mais surtout et avant tout celle de son propre corps : les jambes, les bras, l'équilibre... Et ce n'est pas si facile que ça ! Motricité, préhension, consignes... ça fait beaucoup de choses à voir mais tout se fait de manière très ludique et toujours dans la bonne humeur...

Une nouvelle année se profile... Nous espérons qu'elle sera riche et prospère, sportive bien sûr, mais aussi dans tous les domaines. Nous remercions tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, apportent leur contribution : les joueurs, les supporters, les accompagnateurs mais également la municipalité et les sponsors qui nous épaulent tout au long de la saison.

**Meilleurs Vœux à tous**

Contact SBBHB : 1 quater rue Jean Moulin – 65430 SOUES  
 N° Tél. : 06-76-58-03-97  
 Email : 2465009@handball-france.eu  
 Site internet : <http://souesbarbazanbhb.clubeo.com>

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



C'est à Toulouse, dans la ville de Jaurès, que le Mouvement de la Paix s'est réuni en congrès, avec pour thème « **vers le droit humain à la paix, passons aux actes** ». Il fut précédé d'un Forum « **Ancrer une culture de la paix au quotidien et avec tous** ». Trois jours de débats, d'échanges et de prise de décisions et d'orientations afin de dynamiser l'action pour la paix nécessaire dans des turbulences les plus guerrières.

Afin de réfléchir à notre organisation pour cultiver la paix partout avec tous, par des actions concrètes et fédératrices autour des valeurs universelles. L'engagement pour la paix doit devenir le premier des engagements pour transformer le monde durablement.

La paix dans l'action est une belle et efficace façon d'agir, pour éradiquer les haines, les rivalités entrevoir les possibles communs. Il y a urgence à nous mettre en marche pour affirmer tous ensemble que la guerre n'est jamais la bonne solution. Il ne peut y avoir de guerres justes mais seulement des barbaries qui répondent à d'autres barbaries nées de cet engrenage de violences sans fin qui prend les populations civiles en otage.

Une des premières décisions a été de lancer, le 7 novembre, un appel, l'"Appel de Toulouse" dont le texte est ci après.

**En marche pour la paix - abolissons la guerre.**

Un siècle après 14-18, entendons le cri des sacrifiés : « Maudite soit la

guerre ! ».

70 ans après Hiroshima et Nagasaki, entendons le cri des Hibakushi "No more !", ainsi que l'avertissement de Camus : « un ordre doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir entre l'enfer et la raison » (8 août 1945).

70 ans après l'adoption de la Charte des Nations Unies - qui édicte le principe de sécurité collective et la souveraineté des peuples - entendons qu'il est possible d'abolir la guerre. L'Histoire montre suffisamment qu'à force de préparer les guerres, on finit par les faire, sans résoudre durablement les conflits.

L'utilisation de la force ne mène qu'à l'oppression de groupes sur d'autres, en changeant uniquement les rapports de domination.

La guerre induit la souffrance de millions d'êtres humains. Elle met l'humanité en péril. Elle détourne les richesses et les intelligences au mépris des droits humains.

Aujourd'hui, dans notre très grande diversité, nous sommes révoltés par les souffrances de millions de gens, victimes des guerres.

Forts de l'aspiration universelle à la Paix et des acquis du Droit International, nous appelons :

- à l'interdiction du recours à la guerre et à toutes les violences ;
- au règlement des conflits, dès leur apparition, par des négociations menées sous l'égide de l'ONU ;
- à la réduction drastique des dépenses d'armements qui font planer

une fin du monde possible à chaque seconde ;

nous appelons toutes celles et tous ceux qui refusent la guerre :

- à signer cet appel ;
  - à se mettre en marche pour la Paix ;
- Déjà de nombreuses personnalités, mais aussi de nombreux citoyens, ont signé cet "Appel de Toulouse". Vous pouvez le soutenir, faites le savoir.

Le congrès a mis une priorité sur la campagne contre les armes nucléaires. Le Mouvement de la Paix sera présent à la conférence de Vienne sur les conséquences humanitaires d'une explosion nucléaire. La délégation comportera, entre autre, trois personnes des Hautes-Pyrénées. Il sera aussi présent, en 2015, à la conférence d'examen du TNP à l'ONU avec une délégation de 140 personnes. Etre présent à ces événements est important pour peser sur les négociations et exiger de la part des gouvernements la mise en place d'un traité d'élimination des armes nucléaires.

Bien sur nous devons rechercher les convergences les plus larges, au travers d'autres initiatives sur notre ville et agglomération, dans l'action pour la conquête du droit humain à la paix et faire baisser pavillon aux adeptes de la guerre, pour se mettre en marche pour la Paix

La délégation au congrès dont trois souessois : Christine Cazaux, Danielle et Dany Allaire.

Dany ALLAIRE

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## RENCONTRES POUR LA PAIX : 20-21 SEPTEMBRE 2014



### La paix vue par les enfants

« le partage, la joie de vivre »

« si mes camarades n'ont pas compris, je vais les aider »

« faire la paix en soi, c'est bien pour ne pas s'énerver, pour se contrôler »

**Elèves de CM2 de l'école primaire de Soues**

Le **21 septembre**, c'est la Journée Internationale de la Paix. À cette occasion, la toute jeune association souessoise Colibris des Hautes-Pyrénées a organisé ses premières Rencontres pour la Paix au lac de Soues.

Près de 100 personnes ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette première édition une

réussite : elles sont toutes remerciées du fond du coeur !



On dit qu'une image vaut mille mots, alors voici quelques photos de ces rencontres.

Un petit groupe de personnes a répété pendant plusieurs mois en français. Puis Jean-Louis Lavit et Pascal Caumont ont réalisé une version en occitan et Corinne Arnaud est venue diriger le chœur. Béatrice Dutrey a créé une chorégraphie réalisée par ses élèves. Un grand merci à tous !

Sur le Caminadour et autour du Lac de Soues étaient présentées des citations sur le thème de la paix, mises en beauté par l'artiste Yannick Perichon. Gérard Boube, Conseiller Général, est venu visiter le sentier.



Action anti gaspi, on récupère les invendus, on prépare et on déguste ensemble dans la convivialité !

**Rendez-vous pour la 2<sup>ème</sup> édition des Rencontres pour la Paix au Lac de Soues les 18-21 septembre 2015**

[www.rencontrespourlapaix.org](http://www.rencontrespourlapaix.org)



Joëlle PERICHON

## « FEMMES LOISIRS »



Cette association est située à la « Maison témoin ». C'est un club actif depuis plus de 30 ans. Il compte une trentaine de personnes qui se retrouvent chaque mardi et jeudi de 14h à 17h.

C'est une ruche active où l'on échange idées, savoir-faire, créativité...

Les activités sont multiples : peinture sur tissus, sur soie, déco patch, cadres, 3D, travaux manuels, couture, crochet, tricot, etc.

Deux ventes sont organisées dans l'année, l'une au mois de mai, et l'autre lors du marché de Noël qui se fait à la salle 2 de la Mairie.

On ne s'ennuie jamais dans ce local, on parle beaucoup en travaillant, il y règne une ambiance formidable.

**Madame PARANT Jeanine**

Présidente de l'association « Femmes Loisirs »

## SOUES : INAUGURATION DE LA SALLE D'ATHLÉTISME JEAN-FRAYSSE



Daniel BAUDEAN, Jean FRAYSSE

La salle d'athlétisme porte désormais le nom d'un grand sportif, Jean Fraysse, qui a créé avec quelques amis fidèles dont Gaby Leroy (un des meilleurs sprinteurs de sa génération) cette section à Soues en 1987. C'est dans un esprit familial qu'il entraîna ces jeunes qui ont porté haut les couleurs du village en gagnant de nombreux titres de champions de France, de victoires en interclubs et de records départementaux et régionaux. Il avait également mis ses qualités de préparateur physique au service du foot et du rugby mais il était particulièrement fier et heureux des résultats des athlètes souesseois dans cette discipline qu'il aimait tant, l'athlétisme. C'est suite à un accident que Jean Fraysse nous a quitté le 10 Août 1993 mais désormais son nom restera dans nos mémoires



pour rappeler à chacun le grand sportif et entraîneur qu'il a été. Il avait transmis sa passion à ses enfants Lionel et Céline qui continuent à œuvrer dans ce club qui compte plus de 70 licenciés ; les sections école athlétisme et poussins sont entraînées par Sylvaine Fraysse, Laurent Toussaint et Fatima Afonso et les sections de benjamins à vétérans par Gaby Leroy et Joël Coursin.

C'est en présence de la famille de l'athlétisme émue, des représentants du SOSL et de l'ensemble de la municipalité de Soues, que la plaque en son honneur a été découverte par ses petits enfants.

Le cross de la ville de Soues aura lieu le samedi 22 novembre à 14h à Soues. Départ devant le bar du lac.

D.&P.



M. Lescoute, Maire de Soues, Les membres du SOSL et les élus pendant l'inauguration. (Photo D&P)

## NOUS EMBELLISSONS NOTRE ÉGLISE



Au cours de l'année 2014, nous avons continué à apporter à notre église l'attention qu'elle mérite : Avec le concours des « communaux », les fonds baptismaux ont été placés dans l'axe de l'autel sous la tribune : il s'agit ainsi de rappeler le parcours de vie du chrétien depuis le baptême –au fond de l'église– jusqu'à ses obsèques –au pied de l'autel. La statue de Saint Pierre, patron de la

commune, a été restaurée et remise en valeur, au milieu du retable baroque, grâce à la diligence de la commune.

Madame Gabrielle Vignesoult, artiste connue, nous a fait don d'une fresque peinte sur le thème de Bernadette et des apparitions de Lourdes. Elle a été placée dans la chapelle de la Vierge. Enfin, la commune a fait remplacer les pièces de bois, aux quatre côtés



du clocher, qui rabattent le son des cloches. Cette opération devenait nécessaire pour éviter les infiltrations à l'intérieur du clocher.

La paroisse remercie vivement la commune pour ces travaux et l'attention qu'elle ne cesse d'avoir pour la beauté de notre lieu de culte.

**Jean-François PERRUT**

## UN NOUVEAU CURÉ À SOUES

Depuis le 14 septembre, date de son installation par Mgr Brouwet, Frère Louis-Marie Roulleaux Dugage, religieux prémontré, est le nouveau curé de Soues. Il succède à cette charge à M. l'Abbé André Montagnol, qui devient le curé des paroisses proches de Maubourguet. Frère Louis-Marie est normand d'origine (de l'Orne) mais il n'est pas totalement étranger à la région puisqu'il a vécu 12 ans dans la communauté des Prémontrés de Laloubère avant de partir 4 ans dans une autre communauté de l'Ordre près de Montélimar.

Le principal changement qui s'est amorcé à la rentrée concerne le regroupement de villages, désormais placés sous le régime de l'interparoissialité : Frère Louis-Marie est en effet curé d'un ensemble de 14 paroisses qui vont d'Odos à Barbazan-Debat et de Laloubère à Hiis. Il est assisté d'un prêtre coopérateur, prémontré également, que beaucoup connaissent déjà : Frère Joseph Cantounet. Même si l'étendue du territoire confié à Frère Louis-Marie l'empêche de consacrer tout son temps à la paroisse de Soues, une continuité est quand même assurée. Contrairement à beaucoup d'endroits en France, les

obsèques continuent d'être menées par un prêtre. D'autre part, il incombe au curé de veiller à ce que la fraternité soit vécue au sein des communautés qui lui sont confiées. Frère Louis-Marie sait qu'il peut compter sur les paroissiens de Soues pour porter ce souci de la proximité.



**Frère Louis-Marie Roulleaux Dugage**

Contact tél :  
05 62 51 80 62

## CANTINE - GARDERIES



Les écoles de la commune de SOUES accueillent aujourd'hui 276 enfants, répartis comme suit : 126 enfants scolarisés à la Maternelle et 150 à l'école élémentaire Michel Barrouquère Theil. La cantine et la garderie constituent deux services importants qui mobilisent les agents municipaux.

### Au niveau de la cantine

180 enfants sont inscrits à la cantine, soit 115 enfants de l'école élémentaire et 65 enfants de l'école maternelle. Au niveau de l'élémentaire, le nombre d'enfants inscrits à la cantine est relativement stable. Par contre, au niveau de la maternelle, ils n'étaient que 50 à fréquenter la cantine en 2013, soit une progression de près de 30%.

Le service de la cantine est assuré par trois agents en charge de la réception et de la mise en place des repas, ainsi que de la préparation de la salle. Quatre agents sont mobilisés pour l'encadrement de l'élémentaire. Ils interviennent dès la fin de la classe à 12h00, accompagnent et encadrent les enfants pendant la cantine, puis, assurent la surveillance jusqu'à la reprise de la classe à 13h30. Trois agents sont mobilisés pour le service cantine de la

maternelle. Ils récupèrent les enfants à la maternelle, les accompagnent dans le bus, assurent l'accompagnement du repas puis ramènent les enfants avec le bus. Ils sont aidés chaque jour par un bénévole qui vient compléter le dispositif. Le nombre d'agents nécessaires pour la cantine de la maternelle est plus important car les enfants ont besoin de beaucoup plus d'accompagnement que ceux de l'élémentaire.

### Au niveau des garderies

Les garderies municipales ont connu cette année des changements induits par la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. 124 enfants sont inscrits en garderie à l'école Michel-Barrouquère-Theil, et 92 enfants en maternelle.

Au niveau de l'élémentaire la garderie est organisée en deux services. Les CP-CE1-CE2 d'un côté et les CM1-CM2 de l'autre côté. Quatre agents sont mobilisés. Les garderies sont assurées dans l'enceinte de l'école depuis cette année scolaire ce qui facilite l'organisation du service. Au niveau de la maternelle, quatre agents sont mobilisés jusqu'à 18h30.

Les agents municipaux ont été fortement mobilisés à la rentrée 2014 car la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a entraîné une réorganisation importante des services au niveau de la cantine et des garderies. L'allongement du temps de présence des enfants en périscolaire (garderies, cantine et Temps d'Activité Périscolaire) nécessitait une amélioration de l'accueil, de l'encadrement et des activités proposées. Les agents municipaux se sont fortement engagés dans cette démarche et se sont impliqués lors de plusieurs sessions de formation et de réunions de préparation.

Jean-Louis PARROT

## UNE RENTRÉE DANS LE CALME À L'ÉCOLE MICHEL-BARROUQUÈRE-THEIL

Alors que les deux années précédentes avaient été « animées » par la construction puis l'installation dans les nouveaux bâtiments, cette rentrée 2014 – 2015, bien que marquée par la fermeture d'une classe et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est déroulée dans une ambiance assez sereine.

Nous avons eu l'agréable surprise, à la rentrée, de constater que les travaux d'aménagement de la cour avaient débuté avec les tracés au sol, l'installation de poteaux pour l'utilisation d'un filet (de volley, ...) et l'agrandissement du garage à vélos.

Ces aménagements avaient été demandés par la commission de travail constituée de 2 élèves élus dans chaque classe synthétisant le travail de réflexion effectué par tous

durant l'année scolaire 2013 / 2014.

Les effectifs à cette rentrée 2014, comme prévu, sont en baisse car la promotion des CP ne compte que 22 élèves. Les CE1 sont au nombre de 33, les CE2 43, les CM1 24 et les CM2 29. Les CE1 et CE2 sont répartis sur 2 classes, les autres niveaux comptent chacun une seule classe.

L'équipe enseignante est composée de : Mmes BAQUE-HAUNOLD (CE2), BRUNET-LASSARRETTE (CE1), CAGGIA (CP), DUHAUPAS (CM2), MARTINEZ (CE1), SAINT-CRIT (CE2), M. PREAU (CM1). Mme GRIMALT nous a rejoint cette année et assure l'enseignement dans la classe de CM2 le vendredi (journée consacrée à la direction).

Claude DUHAUPAS (directrice)

## ÉCOLE MATERNELLE DE SOUES

125 élèves, de la Très Petite Section à la Grande Section.

**Classe 1** : classe des 2 et 3 ans, enseignante Marie-Pierre Castaing (directrice), ATSEM Christine Chabrier et Marine Lovato.

**Classe 2** : les 3-4 ans, enseignantes Sandrine Pomès-Causade et Emilie Gonzalez. qui remplace jusqu'en janvier Pascale Delaire, ATSEM Mélissa Saint Eloi

**Classe 3** : les 3-4 ans, enseignante Céline Domec, ATSEM Marie-Noëlle Lacaze et Evelyne Roger

**Classe 5** : les 5-6 ans, enseignante Marie-Jo Villenave, ATSEM Bernadette Lansac

**Classe 6** : les 5-6 ans, enseignante Marie-Pierre Robette, ATSEM Danielle Duloung

L'équipe enseignante est satisfaite de cette rentrée : en dépit de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui a un coût certain, la Mairie de Soues continue de soutenir les enseignements dispensés : une ATSEM supplémentaire est affectée le matin dans la classe des tous-petits, une intervenante en occitan vient le lundi dans les classes des Grands et des Moyens, une intervenante en musique vient une demi-heure le vendredi.

L'école va suivre avec grand intérêt le projet des « Gazelles Funky », deux Souessoises qui espèrent arriver à participer au Rallye des Roses en octobre 2015.

Le vendredi 12 décembre, toute l'école est invitée par la mairie à aller au cirque.

Le Père-Noël viendra à l'école le vendredi 19 décembre, il apportera des cadeaux collectifs, acquis grâce à la subvention municipale. A cette occasion la chorale de l'école, dirigée par Mme Robette, donnera de la voix.



Après avoir récolté des radis en juin, les élèves s'attaquent maintenant à la plantation des bulbes de printemps dans le jardin

M. P. CASTAING

### SALON DE COIFFURE VÉRONIQUE



Véronique MEZAILLE a transféré son salon de coiffure et son habitation de Barbazan-Debat à Soues.

Désormais souessoise, elle vous accueille, avec son employée, rue Elsa Triolet au lotissement Le Rebisclo, en bordure de l'avenue de la Libération du mardi au samedi (vendredi et samedi journée continue).



Aucun problème pour stationner en toute sécurité votre véhicule sur le site. Vous serez accueillis (femmes et hommes) avec chaleur et professionnalisme dans un local très fonctionnel, lumineux, décoré et aménagé avec un goût certain, parfaitement adapté à l'activité.

**La Vie de Soues souhaite pleine réussite à l'initiative de Mme MEZAILLE.**

### SALON DE COIFFURE VIRGINIE



Après 20 ans dans le métier dont 5 années au poste de manager dans un Salon Franchisé, VIRGINIE a décidé de se lancer dans l'aventure et a ouvert son propre Salon de coiffure "Ô SALON DE VIRGINIE" en Juillet 2013 à SOUES, son village depuis l'enfance.



Elle vous attend au 45 bis rue André Fourcade, face à la Mairie, du lundi au vendredi de 09h-13h et 13h30-18h30 et le samedi jusqu'à 17h. Fermeture le mercredi.

**La Vie de Soues souhaite pleine réussite au salon de Virginie.**

# VIE ÉCONOMIQUE

## *Le Groupe Médical*



Le Groupe Médical face à l'école maternelle  
20 rue Fernand Lamaze

## LISTES ÉLECTORALES

### Inscriptions :

L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

**Pour être inscrit sur la liste électorale**, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- Il faut également avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

**Pour voter**, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin.

### Les personnes concernées :

Il s'agit des personnes :

- arrivées sur la Commune,
- ayant acquis la nationalité française,
- ayant atteint ou allant atteindre l'âge de 18 ans avant le dernier jour

de février de l'année suivante,

- ressortissantes de l'Union européenne pouvant voter aux élections municipales et européennes.

### Les pièces à produire :

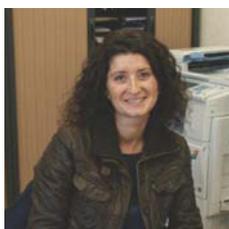
Pour toute demande d'inscription/modification sur la liste électorale, il convient de compléter son dossier des pièces justificatives suivantes :

- Formulaire CERFA de demande d'inscription dûment renseigné,
- pièce d'identité en cours de validité : copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou de la double page sur laquelle figure la photo sur le passeport - Justificatif d'attache qui selon la situation, peut-être :
  - justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois dans la commune (facture électricité, gaz, eau ou téléphonie, quittance de loyer, bulletin de salaire, relevé pôle emploi, titre de pension, attestation d'assurance multirisque habitation),
  - justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune,
  - justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

### **HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT**

**MERCREDI 31 DECEMBRE 2014 :**  
8 h 45 – 12 h 15 et 13 h 45 – 16 h 00

## UNE NOUVELLE FIGURE AU SECRETARIAT DE MAIRIE



Stéphanie CARASSOU-BEAUVAIS, a été recrutée au secrétariat de Mairie, afin de remplacer à l'accueil Jeanine SIMON, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Stéphanie est une souessoise bien connue dans le milieu associatif et nous lui souhaitons la bienvenue et une parfaite intégration dans l'équipe des fonctionnaires territoriaux.

G.P.

## COMMUNIQUÉ



On nous prie d'insérer le message suivant :

« Dans le cadre de la lutte contre la précarité que mène la Croix-Rouge Française, l'antenne de Tarbes propose des livraisons de paniers alimentaires à domicile au profit de personnes isolées et en situation de précarité. Ces livraisons s'effectueront après visite au domicile par une équipe de la Croix Rouge. Informations et renseignements au CCAS ».

## COMMUNIQUÉ

Le comité des fêtes vous remercie de votre présence lors des manifestations organisées tout au long de l'année et vous souhaite une bonne année 2015.

Touchés par le décès d'un membre de l'association qui souffrait d'hypertension artérielle pulmonaire, nous organisons une **course de 10km** et une **marche rando de 8 km** le dimanche 25 janvier 2015. Les bénéfices seront reversés à l'association HTAP (Hypertension Artérielle Pulmonaire) France pour la recherche médicale.



**Merci de venir nombreux à SOUES, le Dimanche 25 janvier 2015. En soutien à l'association des patients pour les malades souffrant d'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP).**

Renseignement au 05.62.33.06.48.

# FLASH ET COMMUNIQUÉS

## OLGA GIMENO, ARTISTE PEINTRE



Fille d'émigrés espagnols anarchistes, née le 24 décembre 1940 à BEDARIEUX. J'ai passé mon enfance et mon adolescence à SOUES dans ce que l'on appelait les baraquements. Ecole primaire à SOUES, lycée technique à TARBES.

Après 18 ans, je suis allée faire mes études à TOULOUSE aux Beaux-Arts, où j'ai travaillé pendant 4 ans. Je me suis mariée et j'ai vécu 11 ans en Corse.

J'ai 2 filles, l'une est photographe d'art, et l'autre danseuse et professeur de danse classique au conservatoire de REIMS.

J'ai fait ma carrière artistique sur TOULOUSE et sa région, j'ai beau-

coup exposé et donné des cours.

Ma santé m'a obligé à me rapatrier de nouveau dans les Pyrénées à SOUES, où j'ai ouvert un atelier chez ma maman Mme GIMENO Carmen, 13 bis rue G. Nérissou.

Dans mon atelier j'expose en permanence : gravures (zinc et cuivre) collages, mine de plomb, encre de chine, gouache, pastel, aquarelles, et une dizaine de bronze etc...

Exposition permanente où j'aurais le plaisir de recevoir les Souessois et tous ceux qui s'intéressent à l'art.

A bientôt

**Pour un rendez-vous :**

Tél. 06 95 99 40 62

ou 09 79 71 25 81

## INVITATION AU GOÛTER DES SÉNIORS



GREG

### Notez sur vos agendas :

Le **MERCREDI 7 JANVIER 2015**, à partir de **14 Heures 30**, se déroulera, à la **Salle Polyvalente Jean-Baptiste LARTIGUE**, le traditionnel **Goûter des Séniors**, à l'occasion de la Nouvelle Année.

Vous, qui avez franchi le seuil des 60 ans, vous êtes aimablement invités à cette manifestation, par la Municipalité.

Alors, n'hésitez pas, **inscrivez-vous avant le 31 Décembre 2014 inclus** soit en renvoyant le bulletin ci-contre, soit directement au Secrétariat de la Mairie.

**Un ticket d'entrée vous sera remis, vous devrez le présenter impérativement le jour du goûter.**

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU  
GOÛTER DES SENIORS  
du 7 JANVIER 2015  
1 BULLETIN À COMPLÉTER  
PAR PERSONNE**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Signature

# FLASH ET COMMUNIQUÉS

## MANIFESTATIONS 2015 DES ASSOCIATIONS SOUESSOISES

JANVIER 2015			
07 janvier	Goûter des aînés	Municipalité	Salle polyvalente
18 janvier	Vide Grenier	Soues Barbazan Bigorre Handball	Salle polyvalente
25 janvier	Course	Comité des fêtes	Salle polyvalente
FEVRIER 2015			
08 février	Scrabble + collecte pour les restos du Cœur	Scrabble	Salle 4
14 février	Loto	Football	Salle polyvalente
MARS 2015			
14 mars	Loto	Comité des fêtes	Salle polyvalente
15 mars	Audition	Boîte à Musique	Salle 4
28 mars	Loto	Soues Barbazan Bigorre Handball	Salle polyvalente
AVRIL 2015			
12 avril	Vide grenier	Soues Cigognes Football	Salle polyvalente
MAI 2015			
8 mai	Cérémonie monument aux morts	Municipalité	Eglise
8 mai	Cérémonie monuments aux morts - Bouquets de fleurs sur les tombes des résistants de la commune morts pour la France.		Cimetière - Stèle des aviateurs
10 mai	Vide Grenier	Comité des fêtes	Salle polyvalente
19/20 mai	Exposition	Femmes loisirs	Salle 2
28/29/30/31 mai	Exposition	Dessine-moi un mouton	Salle 4
31 mai	Vide Grenier	Chanteurs	Salle polyvalente
JUIN 2015			
06 juin	Gala du roller	Roller Artistique des H-P	Salle polyvalente
13 juin	Marché de nuit	Soues-Barbazan-Bigorre Handball	
19 juin	Fête de la musique	Boîte à Musique	

# FLASH ET COMMUNIQUÉS

## MANIFESTATIONS 2015 DES ASSOCIATIONS SOUESSOISES

JUN 2015			
20 juin	Rencontre des écoles de musique du Grand Tarbes	Boîte à Musique	Municipalité
26/27/28 juin	Fêtes de SOUES Feux d'artifices le dimanche	Comité des fêtes	
JUILLET 2015			
14 juillet	Cérémonie monument aux morts	Municipalité - ARAC	
14 juillet	Bal – Feux d'artifices	Municipalité Comité des fêtes	
SEPTEMBRE 2015			
6 septembre	« La Gambettoise »	Les Gambettes Souessoises	Mairie
6 septembre	Sport en Famille	Comité départemental Olympique et Sportif	Plantation
13 Septembre	vide grenier	Amicale Tarbes Auto Rétro	Salle polyvalente
13 Septembre	Journée Internationale de la paix	Mouvement de la Paix	Salle 4
OCTOBRE 2015			
17 octobre	Soirée	Comité des fêtes	Salle polyvalente
NOVEMBRE 2015			
8 novembre	Loto	Chanteurs	Salle polyvalente
11 novembre	Cérémonie monuments aux morts	Municipalité - ARAC	Eglise
19/20 novembre	Marché de Noël	Femmes loisirs	Salle 2
22 novembre	Marché de Noël	Soues Barbazan Bigorre Handball	Salle polyvalente
DECEMBRE 2015			
4 décembre	Téléthon	Salle polyvalente	
31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre	Comité des fêtes -Salle polyvalente	

# la Vie de Soues



## SOUES : NOCES D'OR

Goya et Alberto SARABIA ont fêté leurs 50 ans de mariage entourés de leur fils Albert, son épouse et leurs 2 enfants Rémy et Justine. M. Lescoute, maire de Soues et ses adjoints Raymond Dupont et Marie-Paule Baron sont venus les féliciter à cette occasion.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et nous leur donnons rendez-vous pour leurs noces de diamant.

R.Lescoute et ses adjoints R.Dupont et MP Baron entourent la famille SARABIA

D&P

## LA POSTE À SOUES

A compter du 1<sup>er</sup> Février 2015, le Bureau de POSTE de SOUES sera fermé le lundi matin et le jeudi matin.



Rappel des plages d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin 9h-12h	X			X		
Après-midi 13h30-17h						X

